

Communiqué de presse

Rennes, le 9 avril 2020

Païement des retraites aux bretons : les salariés de l'Assurance Retraite Bretagne assurent le versement normal au 9 du mois

Les retraités du régime général perçoivent aujourd'hui normalement leur pension de retraite du mois de mars. Grâce à l'implication de l'ensemble des collaborateurs, très majoritairement en télétravail, l'ordre de paiement mais avant cela le contrôle et les mises à jour des comptes individuels ont pu être réalisé.

Les assurés qui ont un dossier de retraite en cours peuvent également être rassurés. La continuité de l'activité a été organisée.

Bien entendu, sur lassuranceretraite.fr, les services en ligne permettent, en fonction de l'âge, d'être informé, de suivre son dossier, de recevoir des attestations.

Enfin, en cette période de confinement, la solution c'est **la demande de retraite en ligne** : les futurs retraités peuvent déposer l'ensemble des éléments nécessaires à la constitution du dossier. Et un conseiller peut même les guider par téléphone grâce au service « Poser ma question à un conseiller » accessible depuis la messagerie de l'espace personnel.



« Profiter du confinement pour ouvrir son [espace personnel](#) et découvrir les services en ligne en fonction de son âge : un conseil à suivre ! »



A propos

La Carsat Bretagne est l'acteur en région de la Sécurité sociale pour l'Assurance Retraite et l'Assurance Maladie – (service social et prévention des risques professionnels).

